



## MAIRIE d'Houlbec-Cocherel

### CONSEIL MUNICIPAL du 11 septembre 2025

Présents :

VILNAT Florence, ADER Éric, GORR M.A, FROMANGER Muriel, POIRIER Véronique, ROIG Aurélie, THILLIEZ Patrice, MOUSSET Charlène

Absents excusés : PERROT D (procuration MOUSSET C)  
PRUD'HOMME N (procuration ADER E)  
SAUVE G (procuration VILNAT F)

Absent non excusé : F. KULIK L. CHABRILLAT

Monsieur Serge FONTAINE, le Maire, préside ce conseil municipal.  
Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 19h05, elle a été levée à 19H59.

Secrétaire de séance : F. VILNAT

**Ordre du jour :**

**1. APPEL NOMINATIF DES PARTICIPANTS**

**2. APPROBATION DU PRÉCÉDENT CR DU CONSEIL MUNICIPAL**

**3. DÉLIBÉRATION :**

- Vote d'un 3<sup>ème</sup> adjoint
- Désignation du 3<sup>ème</sup> adjoint
- Habilitation à Monsieur le Maire d'interjeter l'appel concernant le dossier CRÉTEUR devant la Cour d'Appel de ROUEN
- Renouvellement des deux agents techniques en CDD pour une période de 8 mois (soit jusqu'au 30 juin 2026)

**4. COMMISSIONS**

- Point communication

**5. QUESTIONS DIVERSES**

**6. CLOTURE DU CONSEIL MUNICIPAL**



## MAIRIE d'Houlbec-Cocherel

### Ordre du jour :

1. APPEL NOMINATIF DES PARTICIPANTS
2. APPROBATION DU PRÉCÉDENT CR DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme Mousset nous informe que Mr CHABRILLAT est noté deux fois (présent et absent)  
La rectification sera faite sur le PV sur cette situation.

Contre 0

Abstention 0

Pour 12

Dont 3 procurations

### 3. DÉLIBÉRATION

- Vote d'un 3<sup>ème</sup> adjoint :

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal qu'afin de laisser plus de temps aux 2 adjoints déjà en poste, et pour prendre en charge la communication et l'animation au sein de la commune et la gestion auprès des fournisseurs avec la validation des devis et factures.

Il est donc nécessaire d'élire un 3<sup>ème</sup> adjoint, le Maire propose de voter :

Contre

Abstention 2

Pour 10

Dont 1 procuration

Dont 2 procurations

- Désignation du 3<sup>ème</sup> adjoint

Monsieur le Maire après avoir détaillé le poste de 3<sup>ème</sup> adjoint qui sera essentiellement tourné vers la communication et l'animation, demande au conseil municipal qui se propose à ce poste. :

Madame FROMANGER

Après un vote à bulletin secret :

- |                    |                    |
|--------------------|--------------------|
| - FROMANGER Muriel | 10 voix            |
| - Et               | 2 bulletins blancs |

Mme FROMANGER Muriel est élue 3<sup>ème</sup> adjointe, déléguée à l'animation, communication, gestion des devis auprès des fournisseurs.

- Habilitation à Monsieur le Maire d'interjeter l'appel concernant le dossier CRÉTEUR devant la Cour d'Appel de ROUEN



## DEPARTEMENT DE L'EURE

Arrondissement des Andelys

Canton de Pacy sur Eure

Houlbec - Cocherel



## MAIRIE d'Houlbec-Cocherel

Une habilitation à Monsieur le Maire est nécessaire pour interjeter l'appel du Tribunal de la cour d'Appel de Rouen, en date du 28 août 2025 concernant le dossier Crêteur pour la déviation d'écoulement d'eau et débordements.

Les travaux réalisés par Mr et Mme Crêteur ont déplacé le problème mais rien n'est résolu.

Contre 0

Abstention 0

Pour 12

Dont 3 procurations

- Renouvellement des deux agents techniques en CDD pour une période de 8 mois (soit jusqu'au 30 juin 2026)

Monsieur le Maire explique qu'il souhaite prolonger les deux contrats en CDD aux espaces techniques/espaces verts pour une période de 6 mois (35h chacun).

Le service a des changements à venir avec un départ en retraite est prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2026 et un agent qui a des soucis médicaux.

Ces nouvelles données doivent donc être prises en compte.

Contre 0

Abstention 0

Pour 12

Dont 3 procurations

## 4. COMMISSIONS

- Point communication :

- Procédure de diffusion des informations en externe : Madame Fromanger est désignée par Monsieur le Maire comme la seule interlocutrice (avec Monsieur le Maire) pour tout ce qui est communication extérieure.

- Éléments factuels uniquement dans le cadre des élections municipales 2026

- Réunion citoyens agriculteurs du 19 septembre 2025 à 18h30 dans la salle polyvalente pour un échange entre les agriculteurs et les habitants.

- JEP 2025 : inauguration du lavoir de Cocherel le 20 septembre à 16h

## 5. QUESTIONS DIVERSES

**6. CLOTURE DU CONSEIL MUNICIPAL :** Mr le maire déclare le conseil cloturé à 19h59.